



Services aux citoyens

MOT DU MAIRE

Le 7 novembre dernier, la population de Papineauville est allée aux urnes pour choisir ses représentants pour les 4 prochaines années.

D'entrée de jeu, je veux souligner et remercier toutes les personnes qui ont souhaité se présenter pour combler les postes vacants. Participer activement à l'exercice de la démocratie est un geste honorable, certes, mais aussi fort demandant. Onze personnes ont investi temps et argent pour offrir leurs services, merci et bravo pour votre engagement.

Aujourd'hui, c'est en qualité de maire que je m'adresse à vous, je sais que vos attentes sont élevées et que vous souhaitez trouver réponses à vos questions. La porte de mon bureau est et sera toujours ouverte pour vous qui vous êtes déplacés pour exprimer vos choix.

Bien que la charge de travail à réaliser soit grande, l'équipe de conseillères et de conseillers qui me seconde est déterminée à relever le défi et à faire honneur aux mandats que vous nous avez confiés.

En terminant, je vous invite à vous investir avec moi, dans la réduction de nos déchets ultimes pour qu'en 2025, nous ayons réduit son poids de moitié. Pour y arriver, nous devons poser des petits gestes au quotidien.

Au nom des conseillères et conseillers, je vous remercie pour votre appui et votre collaboration, ensemble nous allons réussir.

Paul-André David, Maire

CALENDRIER MUNICIPAL 2022

Nous tenons à souligner l'excellent travail du comité consultatif en environnement pour l'élaboration du calendrier municipal 2022. Vous le recevrez d'ici la fin du mois de décembre. Il vous sera toujours possible de consulter la version web sur notre site internet.

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL ET DU SERVICE DE L'URBANISME – TEMPS DES FÊTES 2021-2022

Le bureau municipal sera fermé du 20 décembre 2021 au 3 janvier 2022, inclusivement.

Pour toutes urgences concernant le réseau routier ou les services municipaux (réseaux d'aqueduc et d'égout), communiquez avec la ligne d'urgence au 819-773-0539.

TELMATIK

Cet outil de communication permet aux citoyens de recevoir des informations importantes (telles que: bris d'aqueduc, avis d'ébullition, fermeture de rue, etc.)

Vous pouvez vous inscrire sur le site web municipal ou en communiquant avec Nadia Faubert au [819-427-5511](tel:819-427-5511) poste 2511 ou adjointe@papineauville.ca

Vous déménagez à l'extérieur de la municipalité? Avisez-nous et nous pourrons vous retirer de la liste d'envoi.



Événements

NOËL DES ENFANTS

Dimanche le 5 décembre dès 10h00 aura lieu la 15e édition du Noël des enfants. Le père Noël se fera une joie de vous rencontrer lors de son défilé qui se déroulera dans toutes les rues du secteur urbain de la municipalité et il ira livrer directement les cadeaux aux résidences des enfants inscrits dans le secteur rural.



Loisirs et culture

ACTIVITÉS MUNICIPALES DU TEMPS DES FÊTES

BADMINTON

Centre communautaire

Du 4 au 7 janvier 2022
13h à 16h

BIBLIOTHÈQUE

Horaire d'ouverture

20 au 22 décembre 2021
Selon l'horaire régulier.
De retour, mardi le 4 janvier 2022.

PATINOIRE

Derrière l'édifice Jeanne-d'Arc

Abri pour patineur chauffé. Ouvert à tous les jours, selon la température. Surveillez la page Facebook ainsi que le site web municipal pour l'ouverture officielle.



Sécurité publique

DÉNEIGEMENT DES ISSUES

Le service de sécurité incendie de Papineauville rappelle à la population quelques conseils en lien avec le déneigement:

- Après chaque chute de neige, déneigez les sorties, balcons, terrasses et fenêtres.
- Assurez-vous que les fenêtres soient déneigées et dégelées. Une fenêtre coincée par la glace peut nuire à l'évacuation.
- Lorsque vous déneigez, il est important de vous assurer de ne pas enneiger les bornes-fontaines. Un rayon de 1,5 m autour de celles-ci doit être libre de toute obstruction (véhicule récréatif, bateau, abri d'auto temporaire, etc.).



Travaux publics

STATIONNEMENT DANS LES RUES MUNICIPALES

Du **15 novembre au 15 avril**, il est strictement interdit de stationner dans les rues de la municipalité entre 00h00 et 6h00. Le stationnement de nuit est permis dans les rues du 24 au 26 décembre inclusivement et du 31 décembre au 2 janvier inclusivement, et ce, de 00h00 et 06h00

DÉNEIGEMENT

La réglementation municipale défend à toute personne de déplacer, jeter, répandre, pousser de la neige ou procéder à des opérations de déneigement en prenant la neige, que cette neige soit prise d'un terrain privé ou public, pour être mise sur un trottoir ou un terrain public ou dans une rue publique.

N'oubliez pas d'en aviser votre déneigeur.

LIGNE D'URGENCE

Urgences 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. **819-773-0539**

Cette ligne peut être utilisée pour rapporter des situations, par exemple :

- Bris d'aqueduc ou d'égout
- Dommages à la voie publique
- Problème d'inondation

Pour toutes autres demandes/commentaires/questions, communiquez avec le bureau municipal durant les heures d'ouverture du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 16h au 819-427-5511 poste 2501



Environnement

DÉPÔT DES BACS – RÈGLES À SUIVRE

Lors du dépôt de vos bacs aux abords de la rue vous devez positionner les roues de votre bac de matières résiduelles vers la maison puisque dans un avenir rapproché la collecte se fera par levée mécanique.

Quand

Les bacs peuvent être en bordure du chemin à partir de 16h00 la veille de la collecte. Vous devez les retirer au plus tard à 21h00 la journée même de la collecte et les déposer en cours latérale (sur le côté de la maison, à partir du coin de la fondation avant de la résidence vers l'arrière) ou arrière.

En hiver

Déneigez et déglacez les bacs de façon à les rendre accessibles. Assurez-vous que vos bacs ne nuisent pas au déneigement de la voie publique. Ils doivent être à la limite de la propriété, dans le stationnement.

Problème lors des collectes

Téléphonez au 819 427-5511 poste 2507

Les bacs contenant des matières refusées ne seront pas ramassés.



Communiqué

PRÉSENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL 2021-2025

| | |
|-----------------------------------|------------------------------|
| Paul-André David, maire | maire@papineauville.ca |
| Michel Leblanc, conseiller #1 | conseiller1@papineauville.ca |
| Christian Proulx, conseiller #2 | conseiller2@papineauville.ca |
| Francine Dutrisac, conseillère #3 | conseiller3@papineauville.ca |
| Robert Desbiens, conseiller #4 | conseiller4@papineauville.ca |
| Béatrice Cardin, conseillère #5 | conseiller5@papineauville.ca |
| Jean-Yves Carrière, conseiller #6 | conseiller6@papineauville.ca |



Offre d'emploi

RESPONSABLE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Un milieu de travail stimulant où les défis ne manquent pas, une équipe de travail épatante ça vous interpelle? Alors soumettez votre candidature pour le poste de responsable de l'urbanisme et de l'environnement.

Date limite de candidature : **3 décembre 2021** et entrée en fonction début 2022.

Tous les détails sur notre site internet.

<https://www.papineauville.ca/fr/municipalite-de-papineauville/offre-demploi>